

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/10/2024 - 145954 - 2013 B 16276 - 794 832 618 - A BOUT DE FIL

SAS A BOUT DE FIL

Société Par Action Simplifiée - Au capital de 69 000 €

Siège social : 17 rue Pont aux Choux – 75003 PARIS

794 832 618 RCS PARIS

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

07 OCT. 2024

Sous le N° :

145854

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 15 JUILLET 2024

L'an 2024, Le 15 Juillet, à 10 heures,

Les associés de la société SAS A BOUT DE FIL, société à action simplifiée à capital variable dont le siège social est fixé 17 rue Pont aux Choux – 75003 PARIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 794 832 618, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par tous les associés présents ou représentés.

Madame Marie-France VUILLIER préside la séance en qualité de Présidente.

La présidente constate que les associés présents ou représentés réunissent le quorum nécessaire pour que l'assemblée soit régulièrement constituée et puisse valablement délibérer dans les conditions ordinaires.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,

2° Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,

3° Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,

4° Quitus à la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023,

5° Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la convocation
- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- les statuts de la société,

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

V F V

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve le dit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 20213 lesquels font apparaître bénéfice de + 17 552 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidente et aux membres du conseil de la présidence de l'exécution de leur mandat de responsabilité pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à + 17 552 euros, de la manière suivante :

+ 17 552 € au compte de « report à nouveau »

L'assemblée générale constate que le montant des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, s'élève à 96 319 euros incluant le bénéfice fiscal de + 17 552 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée aux associés à titre de dividendes au cours des 3 derniers exercices sociaux.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, entre la Présidence et la Société, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération de Madame Marie-France VUILLIER, présidente, à la somme de DEUX MILLE EUROS (2 000 euros) net par mois.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

MFV

SIXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente de la société ainsi qu'à tout porteur de copies ou d'extraits des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités de publicité et de dépôt consécutives aux présentes décisions, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

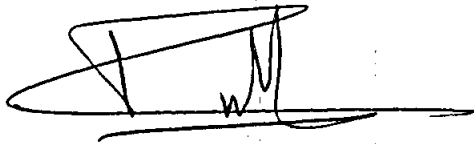
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 11h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente.

Fait à Paris, le 15 Juillet 2024

La Présidente

Marie-France VUILLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. F. VUILLIER', with a long horizontal line extending to the right.

certifié conforme

[Signature]

①

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)
N°15948*06

certifié

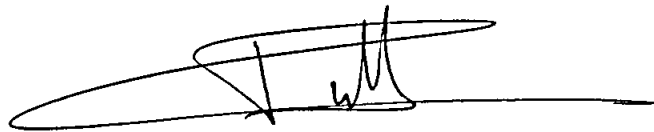
N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SAS A BOUT DE FIL		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		17 Rue du Pont aux Choux 75003 PARIS-03			
SIRET		7 9 4 8 3 2 6 1 8 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
				Net	
ACIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	76 500	012	76 500
	{ Autres *	014	7 166	016	7 166
	Immobilisations corporelles *	028	36 842	030	4 916
	Immobilisations financières * (1)	040	15 663	042	15 663
	Total I (5)	044	136 171	048	97 079
ACIF CIRCULANT	STOCK				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	84 394	062	84 394
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068		070	
	(2) { Autres* (3)	072	704	074	704
	Valcurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	78 299	086	78 299
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	163 397	098	163 397	
Total général (I + II)		110	299 568	112	260 476
PASSIF				Exercice N N E I	
Capital social ou individuel *		120	69 000		
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126	443		
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			
Report à nouveau		134	9 323		
Résultat de l'exercice		136	17 552		
Subventions d'investissement		137			
Provisions réglementées		140			
Total I		142	96 319		
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	10 813		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	965		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 21 074)	172	30 241		
	Comptes courants d'associés	173	94 321		
	Autres dettes	175	27 817		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	164 157			
Total général (I + II + III)		180	260 476		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOI-SD.

Copie Certifiée Conforme
à l'original.

10 Président de l'ari. Franc Unill



En file
Cau/ann

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

A- RESULTAT COMPTABLE
Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code Général des Impôts)
Designation de l'entreprise : SAS A BOUT DE FIL
Formulaire déposé au titre de l'IR : 018
Exercice N clos le : 31/12/2023
Néant ☐

CHARGES D'EXPLOITATION										PRODUITS D'EXPLOITATION									
210	193 990	Ventes de marchandises		biens		services		dont export et livraisons intracommunautaires		209	215	217							
218		Production vendue																	
222		Production stockée																	
224		Production immobilisée																	
226		Subventions d'exploitation reçues																	
230	264	Autres produits																	
232	194 255	Total des produits d'exploitation hors TVA		(I)															
234	80 336	Achats de marchandises (y compris droits de douane)																	
236	1 661	Variation de stocks (marchandises)																	
238		Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)																	
240		Variation de stock (matières premières et approvisionnements)																	
242		Autres charges externes : (dont crédit-bail : - mobilier ; - immobilier ; - autres charges externes)																	
244	326	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE)								466									
250	30 861	Charges sociales (cf. renvoi 380)																	
252	10 405	Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al. 3 du CGI)								255									
254	5 585	Dotations aux provisions (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)								259									
262	119	Autres charges (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)								260									
264	173 426	Total des charges d'exploitation		(II)															
270	20 828	Produits financiers (III)																	
294	222	Charges financières (V)																	
290		Produits exceptionnels (IV)																	
300	497	Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des soustractions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles		348									
306	3 097	Impôt sur les bénéfices (VII)																	
310	17 552	2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)																	
314	17 552	B- RESULTAT FISCAL		Reporteur le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312													
316		Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316													
318		Amortissements exceptionnels (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318													
322		Provisions non déductibles				322													
324	3 097	Impôts et taxes non déductibles (cf. page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324													
330		Livrés, dont autres excédentaires des opérateurs d'associés				247													
348		Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)				249													
350		Charges affectées à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				350													
352		Produits affectés à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				352													
354	20 649	Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies A)				643													
356		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies B)				645													
358		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies C)				647													
360		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies D)				648													
362		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies E)				641													
364		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				649													
366		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies G)				655													
368		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies H)				653													
370		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies I)				641													
372	20 649	Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies J)				649													
374		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies K)				641													
376		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies L)				641													
378		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies M)				641													
380		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies N)				641													
382		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies O)				641													
384		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies P)				641													
386		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies Q)				641													
388		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies R)				641													
390		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies S)				641													
392		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies T)				641													
394		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies U)				641													
396		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies V)				641													
398		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies W)				641													
400		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies X)				641													
402		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies Y)				641													
404		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies Z)				641													
406		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AA)				641													
408		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AB)				641													
410		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AC)				641													
412		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AD)				641													
414		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AE)				641													
416		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AF)				641													
418		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AG)				641													
420		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AH)				641													
422		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AI)				641													
424		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AJ)				641													
426		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AK)				641													
428		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AL)				641													
430		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AM)				641													
432		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AN)				641													
434		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AO)				641													
436		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AP)				641													
438		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AQ)				641													
440		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AR)				641													
442		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AS)				641													
444		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AT)				641													
446		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AU)				641													
448		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AV)				641													
450		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AW)				641													
452		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AX)				641													
454		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AY)				641													
456		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies AZ)				641													
458		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BA)				641													
460		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BB)				641													
462		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BC)				641													
464		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BD)				641													
466		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BE)				641													
468		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BF)				641													
470		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BG)				641													
472		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BH)				641													
474		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BI)				641													
476		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BJ)				641													
478		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BK)				641													
480		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BL)				641													
482		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BM)				641													
484		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BN)				641													
486		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BO)				641													
488		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BP)				641													
490		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BQ)				641													
492		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BR)				641													
494		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BS)				641													
496		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BT)				641													
498		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BU)				641													
500		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BV)				641													
502		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BW)				641													
504		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BX)				641													
506		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BY)				641													
508		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies BZ)				641													
510		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CA)				641													
512		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CB)				641													
514		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CC)				641													
516		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CD)				641													
518		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CE)				641													
520		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CF)				641													
522		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CG)				641													
524		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CH)				641													
526		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CI)				641													
528		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CJ)				641													
530		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CK)				641													
532		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CL)				641													
534		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CM)				641													
536		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CN)				641													
538		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CO)				641													
540		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CP)				641													
542		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CQ)				641													
544		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CR)				641													
546		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CS)				641													
548		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CT)				641													
550		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CU)				641													
552		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CV)				641													
554		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CW)				641													
556		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CX)				641													
558		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CY)				641													
560		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies CZ)				641													
562		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies DA)				641													
564		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies DB)				641													
566		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies DC)				641													
568		Deductions exceptionnelles (Art. 39 decies DD)				641													

Copia Collis conforme
o l'originale
la Presidente.

Marie - France
Dallin.

SAS A BOUT DE FIL

Société Par Action Simplifiée - Au capital de 69 000 €

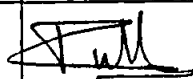
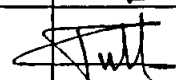
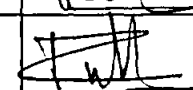
Siège social : 17 rue Pont aux Choux - 75003 PARIS

794 832 618 RCS PARIS

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 22 JUIN 2024

15 juillet 2024

Nom, prénom usuel, des actionnaires	Convoquées		mandataires	Signatures
	Nbre Parti	Nombre de voix		
Marie-France VUILLIER	13 590	13 590		
Florence GRINBERG	5	5		
Iskouhi MOURADIAN	5	5		
Albert VUILLIER	200	200		
Total				

La présente feuille de présence faisant apparaître que.....Associés, titulaires departs auxquelles sont attachéesvoix, sont présents, représentés ou votent par correspondance, a été arrêtée et certifiée exacte par les Membres du Bureau soussignés.

A Paris, Le 22 Juin 2024
La Présidente,

15 juillet 2024

